

Accord sur la baisse des prix des médicaments : L'AMIP s'explique

Compte Test - 2012-08-06 17:30:00 - Vu sur pharmacie.ma

La signature d'un accord entre le ministère de la santé, l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP), l'Association marocaine des médicaments génériques (AMMG) et Maroc Innovation Santé (MIS) a été vivement dénoncée par les pharmaciens qui demandent son annulation immédiate.

Le président de l'AMIP, Abdelghani El Guermai, a adressé récemment une lettre aux présidents des conseils et de la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc (FNSPM) pour faire part de la position de l'association. Dans son courrier, M. Guermai n'a pas manqué pas de rappeler que pour l'AMIP, l'accord du 11 juillet ne constitue qu'une première étape de l'accord global qui comprendra les marges des pharmaciens et des grossistes ainsi que des mesures d'accompagnement pour sauvegarder les intérêts des pharmaciens. Selon les industriels, l'accord définitif ne pourra être conclu sans les pharmaciens.

Enfin, Mr El Guermai reconnaît qu'il faut trouver des alternatives compensatoires pour ne pas léser les pharmaciens. Il a ainsi fait part aux conseils de l'Ordre et aux syndicats des pharmaciens de certaines propositions, notamment la suppression de la TVA, la rémunération de l'acte du pharmacien et la révision de l'importation, distribution et dispensation des dispositifs médicaux sous la responsabilité du pharmacien.